

# Chaire et Cyber Souveraineté Numérique



La Chaire **Cyber et souveraineté numérique - IHEDN** s'inscrit dans l'effort de défense des intérêts stratégiques de la France et de sa souveraineté numérique.

Rattachée à l'**Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN)** à travers son **Fonds de dotation**, la Chaire a également pour vocation de venir en appui de la majeure « souveraineté numérique et cybersécurité » de la **nouvelle session nationale** de l'Institut.

## Contexte et objectifs

La souveraineté numérique peut être définie comme la capacité à rester maître de ses choix et de ses valeurs dans une société numérisée. Elle suppose une capacité autonome d'appréciation, de décision et d'action dans le cyberspace (Sénat, 2019).

Elle peut aussi être entendue comme un levier d'influence sur des processus d'innovation. La souveraineté numérique exige de disposer des moyens nécessaires à son exercice tant au niveau scientifique, industriel ou juridique. Ceci soulève de nombreuses questions quant à la localisation des données, la nationalité des entreprises qui les mettent en oeuvre et l'application extraterritoriale qu'en font certains États.

Ces dernières années, le contexte cyber a profondément évolué : les systèmes digitaux sont de plus en plus complexes et évolutifs. De fait, les risques de perte de souveraineté se sont multipliés et diversifiés. Par ailleurs, différents pays ont adopté des lois (parfois d'application extensive), des doctrines d'emploi en lien avec leurs compétences et le rôle qu'ils veulent jouer dans le cyberspace et plus généralement sur la scène internationale.

Dans ce contexte nouveau, la Chaire a pour objectif de **contribuer à la réflexion sur la souveraineté numérique et la cybersécurité**, grâce à une **recherche pluridisciplinaire**, au carrefour entre les sciences de l'ingénieur et les sciences humaines et sociales, visant à participer activement à l'effort national pour l'élaboration d'une stratégie de cybersécurité destinée aux entreprises, aux autorités gouvernementales et à la société civile.

## Approche et axes de travail

À partir d'une analyse géopolitique et technique des menaces et des enjeux du nouveau contexte numérique, les recherches de la Chaire se porteront sur la mise en cohérence, actuelle et future, de la doctrine cyber française avec les conclusions de celle-ci.

En lien avec cette analyse, les travaux porteront ensuite sur un panel d'outils et de solutions numériques offrant à la France, et dans un deuxième temps, à l'Europe, de véritables capacités de construction et de maintien d'une autonomie stratégique pérenne.

Les recherches initiales porteront sur **trois axes** :

- **Analyse géopolitique et prospective des menaces cyber et impact sur la souveraineté numérique ;**
- **Étude et adaptation des doctrines ;**
- **Identification et définition de briques pour asseoir une souveraineté numérique.**

De fait, ces travaux, multisectoriels, s'appuieront notamment sur des études de cas intéressant le monde industriel.

## Équipe



### Jean PEETERS

Titulaire de la Chaire  
Président émérite de  
l'Université de  
Bretagne Sud (UBS)



### Jean LENEUTRE

Responsable scientifique  
de la Chaire  
Maître de conférences à  
Télécom Paris

### Bertrand DEMANDRE

Secrétaire général  
du Fonds de dotation de l'IHEDN  
bertrand.demandre@fdd-ihedn.fr  
01 44 42 41 03 / 07 88 36 35 04

### Avec le soutien de

